

Entre Vues 2009

Service de la Diffusion

Tournées Art et Vie

Bilan 2008

2570 subventions octroyées :

1262 concerts soutenus, dont notamment

- 236 concerts de musique classique
- 223 concerts de jazz
- 204 concerts rock
- 174 en chanson française
- 123 en chanson jeune public
- 124 concerts de musiques du monde, etc.

1173 représentations en théâtre, conte, arts forains

56 représentations en danse contemporaine, urbaine et jeune public

79 représentations de spectacles pluridisciplinaires et/ou littéraires

A tout ceci s'ajoutent 1618 représentations de théâtre et chanson à l'école.



Le Service de la diffusion des arts de la scène
Tournées Art et Vie
Bilan de l'année 2008

I. INTRODUCTION

Missions du Service de la Diffusion

La mission du Service de la diffusion consiste à soutenir la décentralisation des arts de la scène au sein de la Communauté française. Il complète ainsi les aides octroyées par les Services structurels des arts de la scène (Théâtre, Musique -classique et non classique- Danse, Cirque, arts de la rue et arts forains). Les subsides octroyés par le Service de la diffusion sont complétés par les interventions des Provinces en Wallonie et de la CoCoF à Bruxelles.

Au niveau international, outre les subsides accordés par le C.G.R.I. (qui s'appelle désormais W.B.I.), les agences Wallonie Bruxelles Musiques (WBM) et Wallonie Bruxelles Théâtre/Danse (WBT/D) poursuivent une mission de promotion de nos artistes à l'étranger.

Enfin, le Service de la diffusion organise des événements promotionnels (Entre Vues, Boutik Rock) et participe aux vitrines de présentation des spectacles à l'école organisées par les Provinces de Liège et de Namur (théâtre et danse à Huy, chanson à Namur).

Modalités d'interventions

Le Service de la Diffusion décline ses interventions selon deux programmes principaux :
« Spectacles à l'école » et « Tournées Art et Vie ».

Le programme « **Spectacles à l'école** » intervient en faveur de la programmation en temps scolaire, dans les écoles ou dans les lieux habituels de diffusion (essentiellement les centres culturels). Le bilan de ce programme est présenté chaque année aux Rencontres de Huy.

Les « **Tournées Art et Vie** » reprennent, quant à elles, l'ensemble des interventions du Service de la Diffusion à destination du tout public (y compris les spectacles pour jeune public programmés en dehors du temps scolaire). L'un et l'autre de ces programmes sont développés en partenariat avec les services culturels des Provinces.

Il est à noter que la Province du Brabant Wallon a intégré le programme Art et Vie depuis le 1^{er} janvier 2008.

Quant à la COCOF, ses interventions portent exclusivement sur les spectacles professionnels pour jeune public, diffusés tant à l'école qu'en dehors du temps scolaire.

L'efficacité de cette collaboration avec les Provinces et la souplesse des interventions accordées (représentation par représentation) est un des facteurs d'explication de la longévité et du succès de ces deux programmes de diffusion.

Les bénéficiaires du Service de la Diffusion

Les programmes du Service de la Diffusion sont basés sur le principe de la double reconnaissance :

- celle des organisateurs, seuls habilités à introduire des demandes d'intervention
- celle des artistes, seuls habilités à bénéficier des subsides à l'issue de leurs prestations.

Les programmeurs voient leur budget artistique diminué significativement grâce aux subventions du Service de la Diffusion même s'ils ne perçoivent pas directement celles-ci. Les risques financiers qu'ils encourent sont ainsi réduits.

Les artistes reçoivent leur subside du Service de la Diffusion dans des délais raisonnables – bien que ces délais aient été quelque peu allongés depuis 2004, en raison du remplacement des bons de commande émis par le Service par des arrêtés de subventions soumis à l'approbation ministérielle.

Outre la gestion de ces deux programmes, le Service de la Diffusion organise des **actions** destinées à promouvoir la circulation des spectacles figurant au catalogue des Tournées Art et Vie. Depuis 1991, les journées de visionnement « **Entre Vues** » proposent à l'intention des programmeurs des extraits de spectacles reconnus ainsi que des spectacles étrangers, en partenariat avec l'Association des Programmeurs Professionnels (Asspropro) et le réseau Area qui regroupe des bourses de spectacles en Belgique, France, Suisse, Québec et Espagne. Depuis 2001, les Entre Vues se poursuivent par une opération de promotion du programme rock : la **Boutik Rock**, qui aura lieu cette année du 18 au 21 février au Botanique.

L'attribution des quotas en faveur des organisateurs

La gestion des Tournées Art et Vie fut rapidement confrontée au problème de l'inadéquation des calendriers : la saison artistique s'étend de septembre à juillet, tandis que les budgets disponibles auprès des pouvoirs publics suivent l'année civile. Afin de tempérer un système qui favorisait les demandes introduites pour des représentations du début de l'année civile et ne pouvait plus répondre à celles du début de la saison, les budgets tendant à s'épuiser dès septembre voire plus tôt, le Service de la Diffusion a décidé d'octroyer aux organisateurs récurrents des quotas budgétaires réservés aux demandes potentielles. Cette mesure permet aux programmeurs bénéficiaires, désormais assurés en début d'année d'un montant d'intervention, de concevoir des saisons équilibrées et d'adopter une trésorerie basée sur le moyen terme et non plus sur l'urgence. L'efficacité de cette mesure est démontrée par les demandes fréquentes que reçoit le Service de la Diffusion, soit de la part des bénéficiaires de quotas qui souhaitent une revalorisation, soit de la part d'organisateur qui souhaitent intégrer ce régime.

Les quotas sont déterminés par le Service de la Diffusion en concertation avec ses partenaires provinciaux et la Cocof. Les critères pris en considération pour ce calcul sont le statut des organisateurs (centre culturel local ou régional, organisateur régulier, petit lieu, ...), leur volume d'activité et la manière dont leur quota s'est révélé insuffisant ou excédentaire au cours des deux dernières années.

Les centres culturels sont considérés comme les interlocuteurs privilégiés du Service de la Diffusion. Outre que la diffusion artistique professionnelle fait partie de leurs missions, ils offrent aux artistes ainsi qu'au public, des infrastructures et des compétences humaines, garantes de la qualité professionnelle des prestations.

Des quotas leur ont donc été prioritairement accordés ; en principe, chaque centre culturel reconnu est doté d'un quota (à quelques exceptions près), dont l'importance varie en fonction des critères mentionnés ci-dessus. **S'il s'avère en fin d'année (après la mi-septembre) que certains quotas restent inutilisés, les montants non dépensés par certains organisateurs sont utilisés pour répondre aux demandes introduites (elles aussi avant la mi-septembre) par d'autres organisateurs.**

II. ANALYSE BILANTAIRE

REPARTITION DES CREDITS DU SERVICE DE LA DIFFUSION

Pour l'ensemble de l'année 2008, le Service de la Diffusion a consacré un crédit de **2.352.986 euros** en faveur de la décentralisation des spectacles vivants, adultes et jeune public (théâtre, musique, danse, conte, arts de la rue et forains, spectacles pluridisciplinaires). Il faut y ajouter un montant de **25.222 €** provenant des crédits des Services Musique et Pluridisciplinaire.

Ce budget se répartit comme suit.

Type de programme	Budget 2007 (en €)	Budget 2008 (en €)	% du budget du Service
Tournées Art et Vie (voir détail dans le tableau ci-dessous)	1.154.072 €	1.162.986 €	49,43 %
Spectacles à l'école (dont 200.000 € Ministre de l'Enseignement)	737.000 €	737.000 €	31,32 %
Subventions annuelles aux petits lieux pluridisciplinaires et à Asspropro	316.000 €	320.000 €	13,60 %
Entre Vues, Boutik Rock, actions de promotion et fonctionnement du service	133.000 €	133.000 €	5,65 %
TOTAL	2.340.072 €	2.352.986 €	100 %

REPARTITION DU CREDIT DES « TOURNEES ART ET VIE »

Catégorie	Budget 2007 (en €)	Budget 2008 (en €)	% du budget d'Art et Vie
Lundis d'Hortense (Jazz Tour) et Centre de Théâtre Action	26.657 €	29.877 €	2,57 %
Programme musique classique	52.013 €	50.330 €	4,33 %
Programme Rock (hors Centres culturels et festivals)	61.030 €	59.786 €	5,14 %
Centres culturels et assimilés (quotas)	674.704 €	684.115 €	58,82 %
Centres culturels hors quotas : danse, musique classique, rock, tournées Asspropro	128.035 €	117.878 €	10,14 %
Festivals (toutes disciplines artistiques)	71.091 €	66.173 €	5,69 %
Petits lieux	67.555 €	79.596 €	6,84 %
Education Permanente	64.994 €	65.116 €	5,60 %
Organisations de jeunesse	7.993 €	10.115 €	0,87 %
TOTAL	1.154.072 €	1.162.986 €	100 %

Ce tableau intègre des données concernant à la fois les disciplines artistiques et le statut des programmateurs. Ainsi, l'enveloppe festivals comprend aussi des interventions en rock et en musique classique. La catégorie « centres culturels » (quotas et hors quotas) demeure de loin la plus importante.

EVOLUTION DU BUDGET EN 2009

Comme l'indiquent les tableaux des pages ci-après, les crédits destinés au programme Art et Vie n'avaient pas été augmentés ni indexés de 2003 à 2008.

Bien heureusement, l'année 2009 se présente sous de meilleurs auspices. La Ministre de la Culture a, en effet, décidé de revaloriser les budgets Art et Vie comme suit :

Catégories	Budget 2008	Budget 2009
Musique classique, Programme Rock, Lundis d'Hortense, Centre de Théâtre Action	140.000 €	204.000 €
Centres culturels et assimilés (quotas et hors quotas)	802.000 €	850.000 €
Petits lieux, Festivals, Education Permanente, Organisations de jeunesse	212.000 €	258.000 €
TOTAL	1.154.000 €	1.312.000 €

Cette augmentation de près de 14 % permet, dès cette année :

- de revaloriser les quotas des organisateurs qui avaient utilisé tout leur quota (voire plus) en 2008, sans devoir diminuer les quotas des autres organisateurs (à de rares exceptions près) ;
- de soutenir un nombre plus élevé de concerts en musique classique et en rock ;
- de revaloriser d'environ 15 % les barèmes d'intervention en musique classique, qui n'avaient plus été augmentés depuis une dizaine d'années, afin de les rapprocher des futurs barèmes relatifs aux autres genres musicaux (jazz, chanson, musiques du monde) ;
- d'accepter une plus grande proportion de demandes émanant notamment des petits lieux et des festivals, jusqu'ici peu soutenus.

Ceci devrait aussi permettre de prendre en considération plus de demandes lors de la redistribution des quotas en fin d'année.

Globalement, les quotas se répartissent comme suit pour l'année 2009. Bien entendu, les chiffres définitifs varieront en fonction de l'utilisation effective de ces quotas.

On notera que Bruxelles est sous-représentée par rapport à sa population, ce qui s'explique par le fait qu'outre les lieux de diffusion Art et Vie, cette Région dispose de nombreux lieux de création subventionnés par ailleurs (Théâtres, Palais des Beaux-Arts, Opéra, etc.).

Quotas 2009			
Province	Centres culturels et centres jeunes publics	Petits lieux et Education permanente	Lundis d'Hortense et Centre de Théâtre action (rayonnement communautaire)
Brabant wallon	66.900	3.500	0
Bruxelles	107.750	40.700	LDH : 27.000
Hainaut	197.300	26.200	CTA : 13.000
Liège	184.300	57.100	0
Luxembourg	77.800	9.000	0
Namur	110.750	7.100	0
Total	744.800	143.600	40.000

REPARTITION SELON LES GRANDS GENRES ARTISTIQUES – EVOLUTION DE 2004 à 2008

Catégorie	2004		2005		2006		2007		2008	
	Nbre	Budget €	Nbre	Budget €	Nbre	Budget €	Nbre	Budget €	Nbre	Budget €
Danse	28	16.944	44	25.866	52	31.549	72	40.888	56	28.290
Poésie/litt.	8	1.642	11	2.671	7	1.782	4	766	5	1.016
Pluridisc.	40	20.191	72	38.996	65	32.843	63	34.812	74	41.002
Musique	1510	619.577	1318	536.144	1324	564.685	1390	578.821	1262	524.039
Théâtre	1107	503.866	1118	524.141	1103	520.150	1013	498.785	1173	568.639
TOTAUX	2693	1.162.220	2563	1.127.818	2551	1.151.009	2542	1.154.072	2570	1.162.986

Au niveau global, **le nombre total d'interventions (2.570) a progressé** pour la première fois depuis 2004, sans toutefois retrouver le niveau atteint cette année-là (2.693). Quant au **budget total** des Tournées Art et Vie, il est en stagnation depuis 2004 et en régression par rapport à 2003 (il s'élevait alors à 1.233.894 €). Les augmentations prévues au budget 2009 permettront de corriger cette situation.

Vu l'absence d'augmentation budgétaire en 2008, les variations observées sont limitées et une progression dans un secteur artistique correspond forcément à une diminution dans un autre secteur.

Soulignons que **2570 interventions par an représentent, en moyenne, plus de 7 spectacles soutenus chaque jour de l'année** (et encore, ce chiffre n'inclut-il que les Tournées Art et Vie, donc hors spectacles scolaires, et hors représentations de groupes flamands, étrangers ou non reconnus).

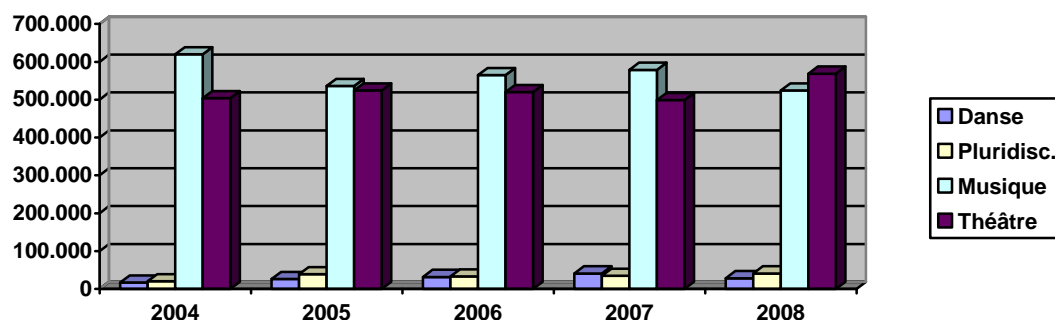
Comme chaque année, on constate que deux grands genres artistiques se partagent l'essentiel des interventions : la musique et le théâtre.

En **musique**, le montant total des interventions (524.039 €) est en régression et est même inférieur à celui accordé en théâtre, pour la première fois depuis plus de dix ans. Cependant, en nombre d'interventions (1.262), la musique garde la première place même s'il faut souligner que le nombre de concerts soutenus a, lui aussi, chuté à un niveau qui n'avait plus été atteint depuis 1999.

Par contre, la moyenne financière par intervention reste stable (415 € par concert en 2008 contre 416 € en 2007), ce qui tendrait à prouver que les cachets n'ont pas augmenté et/ou que les organisateurs programment des spectacles plus légers.

Le **théâtre**, par contre, a nettement progressé, tant en nombre de représentations soutenues (1.173 contre 1.013 en 2007) qu'en volume financier (568.639 € contre 498.785 €).

La **danse** est redescendue au niveau de l'année 2006, après avoir connu une progression nette et constante de 2004 à 2007. Les **spectacles pluridisciplinaires** confortent la place relativement importante qu'ils ont acquise depuis 2005.



DETAIL PAR GENRE ARTISTIQUE

1. Danse

Catégorie	2004		2005		2006		2007		2008	
	Nbre	Budget €	Nbre	Budget €	Nbre	Budget €	Nbre	Budget €	Nbre	Budget €
Contemporaine	20	14.567	41	25.191	50	31.144	68	40.041	55	28.073
Folklorique	8	2.377	3	675	2	405	4	847	1	217
TOTAUX	28	16.944	44	25.866	52	31.549	72	40.888	56	28.290

Après le net recul qu'avait connu la diffusion de ce secteur en 2003 et 2004 par rapport à 2002 (47 aides pour 32.954 €), la danse contemporaine a progressé fortement de 2005 à 2007 pour redescendre en 2008.

La diffusion de la danse contemporaine reste difficile et dépendante d'incitants financiers. On constate ainsi que la moyenne des interventions financières octroyées (510 € par représentation) est un peu plus élevée en danse que dans d'autres secteurs. Rappelons que ces subventions sont octroyées hors quotas.

On notera cependant que ce sont les genres, relativement récents, de la danse pour jeune public et de la danse urbaine qui connaissent le plus de succès auprès des programmeurs.

Compagnies de danse qui ont le plus tourné en Art et vie en 2008 (et nombre d'interventions):
Compagnie Iota (13), 4 Haut Théâtre (12), Cie F. Chazerand (5), Matteo Moles (5).

2. Poésie et littérature

Catégorie	2004		2005		2006		2007		2008	
	Nbre	Budget €	Nbre	Budget €	Nbre	Budget €	Nbre	Budget €	Nbre	Budget €
Poésie/litt.	8	1.642	11	2.671	7	1.782	4	766	5	1.016

Avec 5 interventions pour un total annuel de 1.016 €, ce domaine reste marginal dans l'ensemble du budget « Art et Vie ».

3. Spectacles musicaux et pluridisciplinaires

Catégorie	2004		2005		2006		2007		2008	
	Nbre	Budget €	Nbre	Budget €	Nbre	Budget €	Nbre	Budget €	Nbre	Budget €
Pluridisciplinaire	40	20.191	72	38.996	65	32.843	63	34.812	74	41.002

Peu fournie jusqu'en 2003, cette catégorie a connu un accroissement significatif en 2004 et 2005 et a encore progressé en 2008.

Spectacles qui ont le plus tourné en Art et vie en 2008 (et nombre d'interventions):
Le Rossignol - Cie Lezards Cyniques (13), Théâtre du Copeau (8), Les tortues enragées (6)

4. Musique

4.1. Détail par genre musical de 2005 à 2008

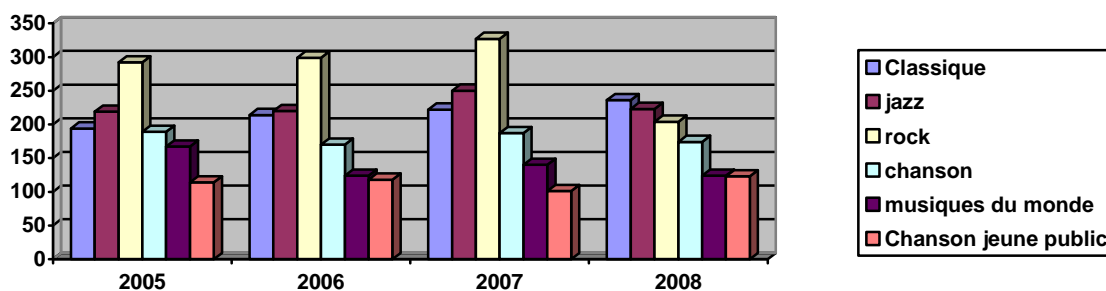
Catégorie	2005		2006		2007		2008			
	Nbre sorties	Budget €	Nbre sorties	Budget €	Nbre sorties	Budget €	Nbre sorties	% p/r A&V	Budget €	% p/r A&V
Classique	194	63.751	214	74.330	222	74.062	236	9,13%	79.897	6,84%
Blues	24	8.366	21	10.375	20	8.338	15	0,59%	5.168	0,45%
Chanson	189	87.282	170	82.374	187	92.528	174	6,77%	82.611	7,11%
Chanson jeune public	114	66.143	118	67.402	101	58.676	123	4,79%	65.663	5,65%
Mus. insolite/contempo.	55	20.000	70	30.876	52	20.394	62	2,42%	25.141	2,16%
Jazz	219	91.012	220	108.080	250	110.565	223	8,68%	101.682	8,75%
Musiques du monde	167	72.616	124	54.108	140	65.414	124	4,83%	60.964	5,25%
Percussions	2	717	8	2.659	9	5.055	4	0,16%	2.314	0,20%
Rock	292	108.265	299	111.920	327	115.775	204	7,93%	70.946	6,10%
Mus. urbaines (hip hop)	-	-	-	-	5	2.900	18	0,70%	7.880	0,68%
Chorales (amateurs)	25	8.160	29	9.378	33	11.955	40	1,56%	11.680	1,00%
Fanfares et Harmonies	20	4.706	33	8.158	33	10.154	24	0,94%	6.051	0,52%
Autres ens. d'amateurs	17	5.126	18	5.025	11	3.005	15	0,58%	4.042	0,35%
TOTAUX	1.318	536.144	1.324	564.685	1.390	578.821	1.262	49,08%	524.039	45,06%

4.2. Evolution globale des aides Art et Vie en musique de 2001 à 2008

MUSIQUE	Nombre de sorties	% du total de sorties A&V	Budget en €	% du budget total d'Art et Vie
Année 2001	1294	57,44 %	503.058 €	55,38 %
Année 2002	1311	53,97 %	526.583 €	52,42 %
Année 2003	1476	55,49 %	655.961 €	53,32 %
Année 2004	1501	55,45 %	632.080 €	53,11 %
Année 2005	1318	55,64 %	536.144 €	47,70 %
Année 2006	1324	51,51 %	564.685 €	49,06 %
Année 2007	1390	54,68 %	578.821 €	50,16 %
Année 2008	1262	49,08 %	524.039 €	45,06 %

Comme nous l'avons déjà souligné, la musique accuse une **régression** par rapport à 2007, en nombre de concerts soutenus (1.262 contre 1.390, soit - 9,2%) et, par conséquent, en volume budgétaire. Sur ce dernier plan, la musique est, pour la première fois, dépassée par le théâtre. Moins de concerts ont donc été programmés et/ou soutenus, surtout en rock (voir ci-dessous).

En nombre de sorties, cependant, la musique représente toujours la part la plus importante du programme Art et Vie, avec **1.262 concerts subventionnés en un an** (soit 49,08% des sorties) pour 524.039 € (soit 45,06% du budget).



Quant au **détail par genre musical** :

- La **musique classique** a continué sa progression et arrive même en première position en nombre de concerts (236, soit 9,13 % du total Art et Vie) mais ne représente que 6,84 % du budget. Cette différence s'explique par le calcul forfaitaire des interventions en fonction du nombre d'artistes, selon des barèmes actuellement défavorables à la musique classique. Heureusement, l'augmentation budgétaire obtenue en 2009 a permis de revaloriser ces barèmes d'environ 15 %, résorbant ainsi une partie du déséquilibre. Aux montants susvisés, il convient d'ajouter 27 concerts, pour un montant total de 10.566 €, qui ont été soutenus fin 2008 sur le budget du Service de la musique, alors que le budget Art et Vie était épuisé.

Il est difficile de citer les artistes qui ont le plus tourné en Art et Vie. En effet, la plupart des musiciens classiques jouent dans plusieurs formations différentes (en solo, duo, trio, etc.) et chaque ensemble reçoit un n° de code spécifique. On constate une grande multiplicité des ensembles soutenus. Seuls le Quatuor Danel et le Quatuor Thaïs ont donné plus de trois concerts avec l'aide d'Art et Vie l'an passé.

Pour 2008, les 236 subventions octroyées sont réparties comme suit : 47 récitals, 47 concerts en duo, 21 en trio, 49 en quatuor ou quintette, 67 pour des ensembles, 5 pour des orchestres symphoniques (ONB et OPL).

- Le **jazz**, en deuxième position, a régressé pour en revenir au niveau qu'il avait atteint en 2005 et 2006 (223 concerts soutenus pour 101.682 € (contre 91.012 € en 2005). Ce score, très honorable pour une discipline que l'on qualifie souvent de pointue ou d'élitiste, démontre la réputation des musiciens de jazz belges ainsi que le dynamisme des festivals, des clubs et des Lundis d'Hortense.

Groupes de jazz qui ont le plus tourné en Art et vie en 2008 (et nombre d'interventions):

Greg Houben Trio (12), Quentin Dujardin (12), Thierry Crommen (9), Funk Sinatra (8), O Juliette (8), Ruocco – Simtaine – Rassinfosse (8), Tuur Florizoone (7), Fabien Degryse Trio (7), Ivan Paduart (7), Fred Delplancq Quartet (6)

- Le **rock** régresse de manière flagrante, passant de la première à la troisième place, avec 204 concerts pour 70.946 € (contre 327 concerts et 115.775 € en 2007). Il faut toutefois ajouter à ces chiffres 17 concerts, pour un total de 6.493 €, qui ont été soutenus fin 2008 sur le budget du Service de la musique, alors que le budget du Programme rock était épuisé.

Cette diminution peut s'expliquer par le fait que plusieurs groupes importants étaient en studio en 2008 afin de préparer un nouvel album et ont donc peu tourné, ainsi que par la réduction du nombre de groupes reconnus suite à un réexamen de la situation de l'ensemble du secteur par le jury du Programme rock.

Groupes de rock qui ont le plus tourné en Art et vie en 2008 (et nombre d'interventions):

Puggy (15), Saint André (12), Hollywood Porn Stars (12), ABB (9), The Diplomat (9), Two-Star Hotel (7), Joshua (8), Elvis Ghettoblaster (7), The Experimental Tropic Blues Band (7), Montevideo (7)

- La **chanson française** évolue en dents de scie et, avec 174 concerts soutenus pour 82.611 €, revient au niveau de l'année 2006. Vu la difficulté pour les jeunes chanteurs de la Communauté d'émerger réellement sur nos scènes, malgré l'existence de formations, de concours, etc., le Service de la Musique a entamé des réflexions afin de renforcer la professionnalisation des artistes émergents dans ce secteur.

Chanteurs qui ont le plus tourné en Art et vie en 2008 (et nombre d'interventions):

J-Y. Duchesne (8), Christiane Stefanski (7), Bernard Massuir (7), Guillaume Ledent (7), Orchestre du Mouvement Perpétuel (6), Bendée Oz (6), Balimurphy (6)

- La **chanson jeune public**, par contre, est le genre musical qui progresse le plus, avec 123 concerts pour 65.663 € (contre 101 et 58.676 € en 2007) en Art et Vie auxquels il convient d'ajouter les interventions octroyées en chanson à l'école (198 concerts pour un total de 72.039 € en 2008).

Ici aussi, on observe un mouvement de balancier entre des années plus ou moins fastes.

Rappelons aussi l'action des Jeunesses Musicales de la C.F. qui fournissent un travail considérable (36.000 heures d'activités publiques par an) et font tourner des groupes musicaux de tous styles dans les écoles et les académies.

Chanteurs jeune public qui ont le plus tourné en Art et vie en 2008 (et nombre):

André Borbé (25), Mamémo (19), Yvette Berger (15), Les Chèvres à pull (12), Moustà Largo (9), Raphy Rafaël (8), Les Déménageurs (7)

- Quant aux **musiques du monde**, après un net recul de la demande en 2006 (124 concerts, 54.108 €) et une année plus forte en 2007 (140 concerts, 65.414 €), elles en reviennent au niveau atteint en 2006 (124 concerts, 60.964 € en 2008). Il convient d'y ajouter les 8 concerts de la tournée des Dames d'amour qui ont été imputés à un autre budget fin 2008.

Groupes qui ont le plus tourné en Art et vie en 2008 (et nombre d'interventions):

Klezmic Zirkus (14), Trio Trad (11), Didier Laloy (8), Dames d'amour (8), Zongora (7), Karim Baggili (6)

- Enfin, **les autres styles musicaux** représentent des budgets plus réduits (blues, musique insolite, percussions, chorales, fanfares, harmonies, etc.). Il convient de souligner la création en 2007 d'une nouvelle catégorie, les **musiques urbaines**, qui rassemble hip hop, funk, etc. La progression en l'espace d'un an est très forte : 18 concerts en 2008 contre 5 en 2007.

La volonté des Services de la Musique et de la Diffusion est de poursuivre la professionnalisation de ce secteur émergent et de poursuivre la politique volontariste entamée en sa faveur.

Groupes qui ont le plus tourné en Art et vie en 2008 (et nombre d'interventions):

- Musiques urbaines : Veence Hanao (3), Tar One (3), D-Y-Namic (3)

- Blues : Happy Night (6), Marc Lelangue (5)

- Musiques insolites, inclassables et Percussions : Max Vandervorst (13), Fanfare du Commando Fête (11), Cramique (8), Fabian Beghin (9), Metarythmes de l'air (5)

5. Théâtre, Conte, Cirque, Arts forains et de la rue

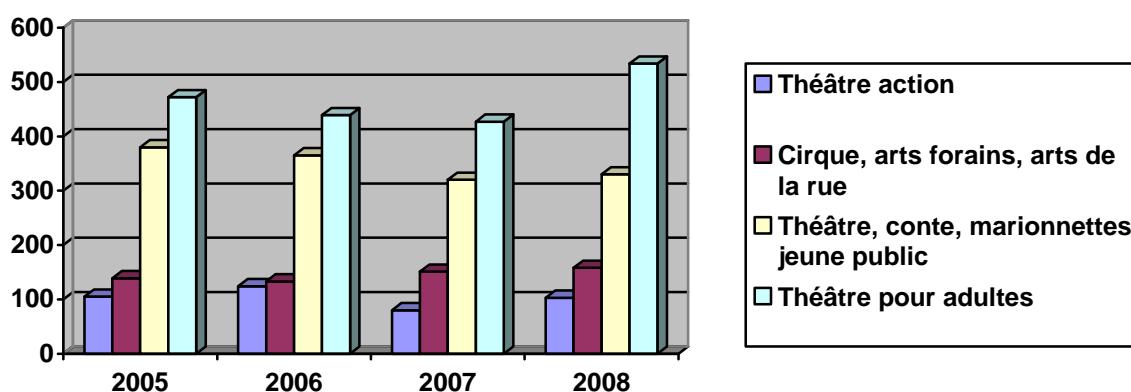
5.1. Détail par genre théâtral de 2005 à 2008

Catégorie	2005		2006		2007		2008			
	Nbre sorties	Budget €	Nbre sorties	Budget €	Nbre sorties	Budget €	Nbre sorties	% p/r A&V	Budget €	% p/r A&V
Théâtre action profess.	68	28.328	97	35.104	52	17.744	66	2,57%	22.800	1,96%
Théâtre action amateurs	37	4.901	27	3.934	28	4.260	37	1,44%	4.625	0,40%
Théâtre dialectal (amat.)	2	390	8	1.704	5	996	1	0,04%	208	0,02%
Conte pour adultes	20	5.132	34	11.056	30	8.509	47	1,83%	12.270	1,05%
Théâtre pour adultes	472	284.873	439	272.747	427	264.133	534	20,78%	330.037	28,38%
Cirque, Arts forains, rue	139	70.045	133	65.565	151	81.098	158	6,15%	72.657	6,25%
Théâtre jeune public	274	101.421	256	100.175	251	101.709	236	9,19%	95.486	8,21%
Conte pour jeune public	43	9.868	45	12.424	31	9.066	21	0,82%	6.673	0,57%
Marionnettes	63	19.183	64	17.441	38	11.270	73	2,84%	23.883	2,05%
TOTAUX	1.118	524.141	1.103	520.150	1.013	498.785	1.173	45,66 %	568.639	48,89 %

5.2. Evolution globale des aides Art et Vie en théâtre de 2001 à 2008

THEATRE	Nombre de sorties	% du total de sorties A&V	Budget en €	% du budget total d'Art et Vie
Année 2001	875	38,96 %	364.781 €	40,16 %
Année 2002	1.005	41,38 %	431.843 €	42,50 %
Année 2003	1.056	41,10 %	542.953 €	42,69 %
Année 2004	1.107	41,14 %	503.866 €	42,78 %
Année 2005	1.118	43,29 %	524.141 €	46,30 %
Année 2006	1.103	43,05 %	520.150 €	45,44 %
Année 2007	1.013	39,85 %	498.785 €	43,23 %
Année 2008	1.173	45,66 %	568.639 €	48,89 %

A l'inverse de la musique, la diffusion théâtrale, qui avait progressé de 2001 à 2004 et quelque peu régressé ensuite, a connu en 2008 une forte hausse du nombre de représentations soutenues (+ 160, soit + 15,8 %) et donc du budget y affecté (+ 69.854 €, soit + 14 %).



Cette augmentation est surtout due à la catégorie **théâtre pour adultes** (534 subventions, soit + 107 pour un total de 330.037 €, soit + 65.904 € par rapport à 2007). Le **théâtre action** a également bien progressé (+ 28,75 % en nombre de représentations).

Compagnies qui ont le plus tourné en Art et vie en 2008 (et nombre d'interventions):

- Théâtre action : Théâtre du Copion (15), Théâtre du Public (14), Cie du Campus (10), Théâtre des Travaux et des Jours (9)

- Théâtre adulte général : Th. de Poche (31), Th. National (27), Th. de l'Eveil (19), Th. du Chien écrasé (18), Th. des Terres arables (18), Th. Le Public (17), Th. de l'Escalier (13), Th. Royal des Galeries (12), Pierre Mathues (12), Audience (11), Biloxi 48 (11), Atelier Th. de LLN (10), Le Rideau de Bruxelles (9), Bruno Coppens (9), Lazzi 90 (9), Cie Pi3,14 (9), Magic Land Th. (8), Th. de la Vie (8), Klark Th. (8), Th. de la Toison d'Or (8), Querelle asbl (8)

Le **théâtre, le conte et les marionnettes pour jeune public** ont globalement progressé plus légèrement en 2008 (330 représentations contre 320 en 2007 pour un budget de 126.042 € ; ceci sans compter le théâtre à l'école auquel le Service de la Diffusion a consacré 664.712 € en 2008).

Il est intéressant de noter que le théâtre jeune public est largement programmé dans le cadre scolaire et beaucoup moins à destination du public familial, à l'inverse de la chanson jeune public qui est plus programmée en Art et Vie et très peu en horaire scolaire. Sans doute y a-t-il encore beaucoup de professeurs attentifs à faire découvrir le théâtre à leurs élèves, tandis que les cours de musique ont hélas quasiment disparu des grilles horaires de l'enseignement obligatoire. Il est également manifeste que les parents emmènent plus volontiers leurs enfants voir de la chanson que du théâtre.

Compagnies qui ont le plus tourné en Art et vie en 2008 (et nombre d'interventions):

- Théâtre pour jeune public : Arts et couleurs (27), Th. de la Guimbarde (22), Ateliers de la Colline (18), Th. du Papyrus (17), Th. Agora (16), Foule Th. (13), Nuna Th. (10), L'Anneau (9), Th. des 4 mains (9)

- Théâtre de marionnettes : Th. des 4 mains (22), Th. des Zygomars (12), Dwich Th. (9), Th. de la Cave (6)

Le secteur du **Cirque, arts forains, arts de la rue** a poursuivi sa progression régulière : 158 représentations en 2008 (contre 133 en 2006), avec toutefois des spectacles moins coûteux qu'en 2007.

Compagnies qui ont le plus tourné en Art et vie en 2008 (et nombre d'interventions):

Cie des Chemins de terre (24), Marionnettes St Gilloises (11), Cie des Bonimenteurs (10), Cie du Tarmac (9), Cie de la Sonnette (9), Cie pour rire (7)

Le budget réservé au soutien du **conte** est confié depuis 2005 au Service général des Arts de la Scène. Les circuits de diffusion du conte sont cependant relativement différents de ceux du théâtre et le nombre d'artistes professionnels actifs dans ce domaine est assez réduit.

Conteurs qui ont le plus tourné en Art et vie en 2008 (et nombre d'interventions):

- Conte pour adultes : Julie Renson (8), Foule Théâtre – Philippe Léonard (8), Cie Tadam – Christelle Delbrouck (6)

- Conte pour enfants : Planète Cultures – Dounia (6), Cie Pan – La sorcière du placard aux balais (8), Cie de l'Arbre Rouge – Un petit chat dans un grand sac (7)

III. CONCLUSIONS

1. Du point de vue des organisateurs

Comme d'habitude, le Service de la Diffusion a soutenu prioritairement les organisateurs qui développent une programmation régulière, une fidélisation du public et qui peuvent accueillir les artistes dans des conditions techniques professionnelles.

Il s'agit des centres culturels, des petits lieux et des festivals. Même pour ces organismes « privilégiés », les crédits s'avèrent souvent insuffisants pour leur permettre de remplir leur mission de diffusion.

Les organisateurs pour lesquels la diffusion ne constitue qu'un aspect de l'objectif socioculturel poursuivi (**éducation permanente, organismes de jeunesse...**) ont dû être considérés comme moins prioritaires.

Signalons que depuis 2007, les subsides annuels aux lieux exclusivement musicaux (clubs de jazz, réseau rock Plasma) ont été transférés au Service de la Musique, tandis que le Service de la Diffusion continue à gérer les subventions annuelles des lieux pluridisciplinaires (La Soupape, La Samaritaine, Ferme de Martinrou, Ferme de la Dîme, Ex-Cale, etc.).

2. Du point de vue des artistes

En 2008, **les genres pour lesquels la demande a progressé** sont : le théâtre, le conte, les arts forains, la musique classique, la chanson jeune public, ...

Par contre, **d'autres ont été un peu moins programmés** : la danse, le rock, le jazz, la chanson, les musiques du monde, ...

Cependant, il ne s'agit pas de tendances à long terme, car les diminutions observées en 2008 correspondent souvent à des augmentations en 2007 et vice-versa. On constate plutôt des mouvements de balancier réguliers d'une année à l'autre. En outre, le budget global n'ayant que très peu progressé, les variations sont limitées.

En ce qui concerne le **nombre d'interventions octroyées à chaque groupe**, on remarque que les groupes les plus demandés reçoivent entre 7 et 15 aides par an (voire plus pour quelques rares compagnies).

Par contre, dans les domaines de la danse, de la musique et du conte, entre 30 et 40 % des groupes inscrits dans le catalogue ont été programmés une seule fois, voire aucune fois, dans le cadre d'Art et Vie en deux ans ! En théâtre et en arts forains, ce pourcentage est un peu moins élevé (entre 13 et 23 % des compagnies ont été aidées une ou zéro fois en deux ans).

D'une manière générale, on constate une **surabondance de spectacles proposés aux programmeurs**, mais dont une minorité tourne réellement. Depuis deux ans, afin de redonner plus de lisibilité et de pertinence au catalogue Art et Vie, les spectacles n'ayant pas fait l'objet d'au moins 3 demandes au cours de la saison précédente ou ne bénéficiant pas de 3 dates fermes pour la saison suivante n'y sont plus repris. Les compagnies reconnues peuvent néanmoins proposer de nouveaux spectacles pendant deux saisons sans devoir introduire un dossier de nouvelle reconnaissance.

Depuis 2007, le Service de la Diffusion a entamé une **réflexion sur la réforme des Tournées Art et Vie**. Celle-ci porte notamment sur :

- la décentralisation des opérateurs ayant bénéficié d'une aide à la création ;
- la reconnaissance des autres groupes ;
- les montants et le mode de calcul des interventions ;
- le maintien dans le catalogue de spectacles qui ne tournent pas ou plus.

De nombreuses réunions de concertation ont été organisées avec les Provinces et diverses fédérations des programmateurs et d'artistes. A la demande du milieu professionnel, les forfaits qui avaient été envisagés dans un premier temps ont été nettement revalorisés.

3. En résumé ...

Contrairement à d'autres services de la D.G. Culture, le Service de la Diffusion n'a pas pour vocation d'octroyer des subsides de fonctionnement aux organisateurs ou aux artistes. Son rôle consiste à créer des liens entre les deux, notamment par l'octroi d'aides ponctuelles.

Dans ce cadre, on peut estimer que cette mission est remplie puisque l'ensemble de ces modestes subventions ponctuelles représente le budget non négligeable de 2.352.986 €, dont 1.162.986 € pour les Tournées Art et Vie (2.570 interventions) et 737.000 € pour les Spectacles à l'école (1.618 interventions).

Pour la seule année 2008, c'est donc à plus de 4.000 reprises que le public a pu découvrir des artistes de la Communauté française et partager ainsi leurs rêves, leurs interrogations et leurs émotions.

Musique classique professionnelle (Art et Vie)

Service de la Diffusion des Arts de la scène

Ministère de la Communauté française – D.G. Culture

Boulevard Léopold II, 44, 1080 Bruxelles

Personne de contact : Areti Naou

Tél.: 02/413.35.75 areti.naou@cfwb.be

Nouveaux forfaits

Dans le cadre de la réforme Art et Vie, Madame la Ministre de la Culture a décidé de revaloriser le budget affecté à la musique classique professionnelle. Les montants des subventions seront donc relevés dès le 1^{er} janvier 2009 selon le tableau suivant.

Nombre de musiciens	Anciens montants	Nouveaux montants Communauté	Nouveaux montants Provinces
1 musicien	150 €	170 €	85 €
2 musiciens	224 €	260 €	130 €
3 musiciens	300 €	345 €	174 €
4 musiciens	372 €	420 €	210 €
5 musiciens	450 €	500 €	250 €
6 musiciens	450 €	540 €	270 €
7 musiciens	520 €	580 €	290 €
8 musiciens	520 €	620 €	310 €
9 musiciens	600 €	660 €	330 €
10 à 15 musiciens	600 €	700 €	350 €
16 à 20 musiciens	600 €	740 €	370 €
plus de 20 musiciens	750 €	770 €	385 €

Obligations des organisateurs

Les organisateurs sont tenus de payer à l'artiste un cachet d'un montant **au moins égal à la subvention versée par la Communauté** (voir tableau ci-dessus).

Exceptions :

- 1) Pour les contrats déjà conclus pour la saison 2008-2009, l'organisateur peut verser un cachet moins élevé, mais celui-ci ne peut cependant être inférieur à la moitié du subside versé par la Communauté. Cette dérogation prendra fin à la date du 30 juin 2009.
- 2) Les petits lieux de moins de 100 places sont tenus de verser un cachet d'un montant au moins égal à la moitié de la subvention versée par la Communauté (cf. tableau).
- 3) Pour un concert de très courte durée (moins de 45 minutes), le montant de la subvention est réduit de moitié. Le cachet versé par l'organisateur doit au moins être égal à ce montant réduit (y compris pour les petits lieux).

Service de la diffusion des arts de la scène
Réforme du programme Art et Vie

<u>Ancien système</u> <u>(pourcentage)</u>	<u>Nouveau système</u> <u>(forfait)</u>
Ce système octroie un subside plus élevé aux artistes déjà très connus et/ou qui gagnent un cachet élevé	- Même subside octroyé quelle que soit la renommée du groupe. - Favorise donc les artistes émergents. - Favorise l'emploi artistique et technique
Inégalité : deux trios de jazz reçoivent des subsides totalement différents	Equité : deux trios de jazz reçoivent des subsides identiques
Impossibilité de négocier les cachets et de les adapter en fonction des lieux, des jauges, du nombre de représentations, etc.	Le cachet est librement négocié entre organisateurs et artistes
Si l'artiste propose une formule moins chère (par ex. pour les petites salles), le subside est, lui aussi, réduit d'autant !	Si l'artiste propose une formule moins chère (par ex. pour les petites salles ou les organisateurs peu fortunés), le subside reste le même
Le montant de l'aide publique n'est pas déterminé par les pouvoirs publics (!) mais par l'artiste lorsqu'il fixe son cachet annuel	Le montant de l'aide publique est déterminé, logiquement, par les pouvoirs publics
Le subside est imprévisible tant que l'artiste n'a pas fixé son cachet pour la saison suivante	Le subside est connu à l'avance, pour tous les groupes
Subside maximum plafonné à 750 EUR (depuis de nombreuses années)	Subside maximum de 770 EUR (montant qui pourra augmenter à l'avenir, en fonction de budgets disponibles)